ID: 027-200077329-20251013-DEC_0299_2025-A

DEC 0299 2025



B.P. 429 27504 Pont-Audemer codex Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74 E mail : info@ville-pont-audemer.fr

DÉCISION DU MAIRE

SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC LA COMPAGNIE LABEL BRUT POUR LE SPECTACLE "COFFRE"

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération conseil municipal n° 0068-2024 en date du 18 novembre 2024 portant délégation au Maire ;

VU l'arrêté du Maire n° 376-2023 portant délégation de signature à Monsieur Julien TIMON en qualité de troisième Maire-Adjoint en charge de la culture et du patrimoine,

CONSIDERANT la programmation culturelle du théâtre l'Eclat pour la saison 2025-2026,

Le Maire décide de signer un contrat de cession avec LABEL BRUT domicilié 14, rue des Forges 53360 HOUSSAY pour 3 représentations du spectacle « Coffre » au théâtre l'Eclat les 28 et 29 novembre 2025 pour un montant de 5.064 € TTC.

Le Maire décide de signer l'avenant n° 1 au contrat de cession pour les règlement des frais d'hébergement et de défraiements pour un montant de 1.033,05 € TTC.

Fait à Pont-Audemer, le 13 octobre 2025

Pour le Maire et par délégation, le 3ème adjoint, en charge de la culture, du patrimoine, du touriente, et de l'animation

Julien TIMON